La Spécialité Cinéma-Audiovisuel
en classe de Première et Terminale

> L’option facultative CiAV existe depuis 2002 au lycée Charlotte Perriand

> De nombreux élèves l’ont suivie avec beaucoup d’intérêt. Ils ont souvent poursuivi dans cette voie après le Bac.

> Il est question de créer la **spécialité CiAV** pour la rentrée 2022 en classe de Première puis en 2023 en Terminale.

En quoi consiste cette spécialité CiAV ?

> Quelques explications :

• Qu'est-ce que l'enseignement du Cinéma-audiovisuel ?

> Deux approches dans cet enseignement : une approche théorique, une approche pratique :

> L'approche théorique :

- Appendre à analyser des œuvres cinématographiques et audiovisuelles.
- Comprendre le langage des images et des sons.
- Comprendre les intentions des réalisateurs et des équipes de créateurs.
-Visionner en classe et en salle de cinéma des œuvres cinématographiques et audiovisuelles.
- Aborder l'écriture et la mise en scène cinématographique.

> L'approche pratique :

- Pratiquer collectivement l'image et le son.
- Ecrire, tourner, monter des courts métrages, réaliser des travaux-photo, s'initier aux images animées...
- Etre suivi par des professeurs ayant la certification CiAV et des intervenants professionnels.

Un horaire partagé en deux

cours

travaux pratiques

• Pourquoi suivre la spécialité CiAV ?

> **Approfondir sa culture générale**, quelles que soient les études supérieures envisagées.

(oraux ou entretiens d'entrée aux écoles supérieures de commerce ou d'ingénieur, épreuves de culture générale, études en université…)

> **Développer son esprit critique** notamment vis-à-vis du « monde des images » dans lequel nous vivons.

> **S'initier à la pratique cinématographique, notamment pour les élèves qui désirent suivre un parcours Cinéma-audiovisuel dans les études supérieures**.

(BTS Audiovisuel, Licence Audiovisuel et Médias Numériques, Ecoles de Cinéma (Femis, INSAS, IIIS...), Cinéma d'animation (Supinfocom/game), PôleIIID, Ecole de commerce spé «Arts-Communication-médias»...)

• A quelles conditions suivre la spécialité CiAV ?

> L'enseignement de spécialité CiAV exige **une bonne capacité de travail** et une **rigueur** dans l'expression écrite et orale et la maîtrise des connaissances enseignées. (Au Bac, une épreuve écrite + une épreuve pratique à l'oral)

• A qui s'adresse la spécialité CiAV ?

- Aux élèves qui aiment le cinéma et/ou les séries et qui ont le désir de comprendre le langage des sons et des images.
- Aux élèves qui ont un goût pour les activités créatives et collectives et la réalisation de projets.
- Aux élèves qui ont un goût pour l'écriture.
- Aux élèves attirés par les métiers du Cinéma et de l'audiovisuel et les métiers de l'Art en général.
- Aux élèves désirant renforcer leur culture générale.

Pour plus de renseignements, prendre contact avec Monsieur Harpagès ou Monsieur Ziemniak, professeurs de CiAV

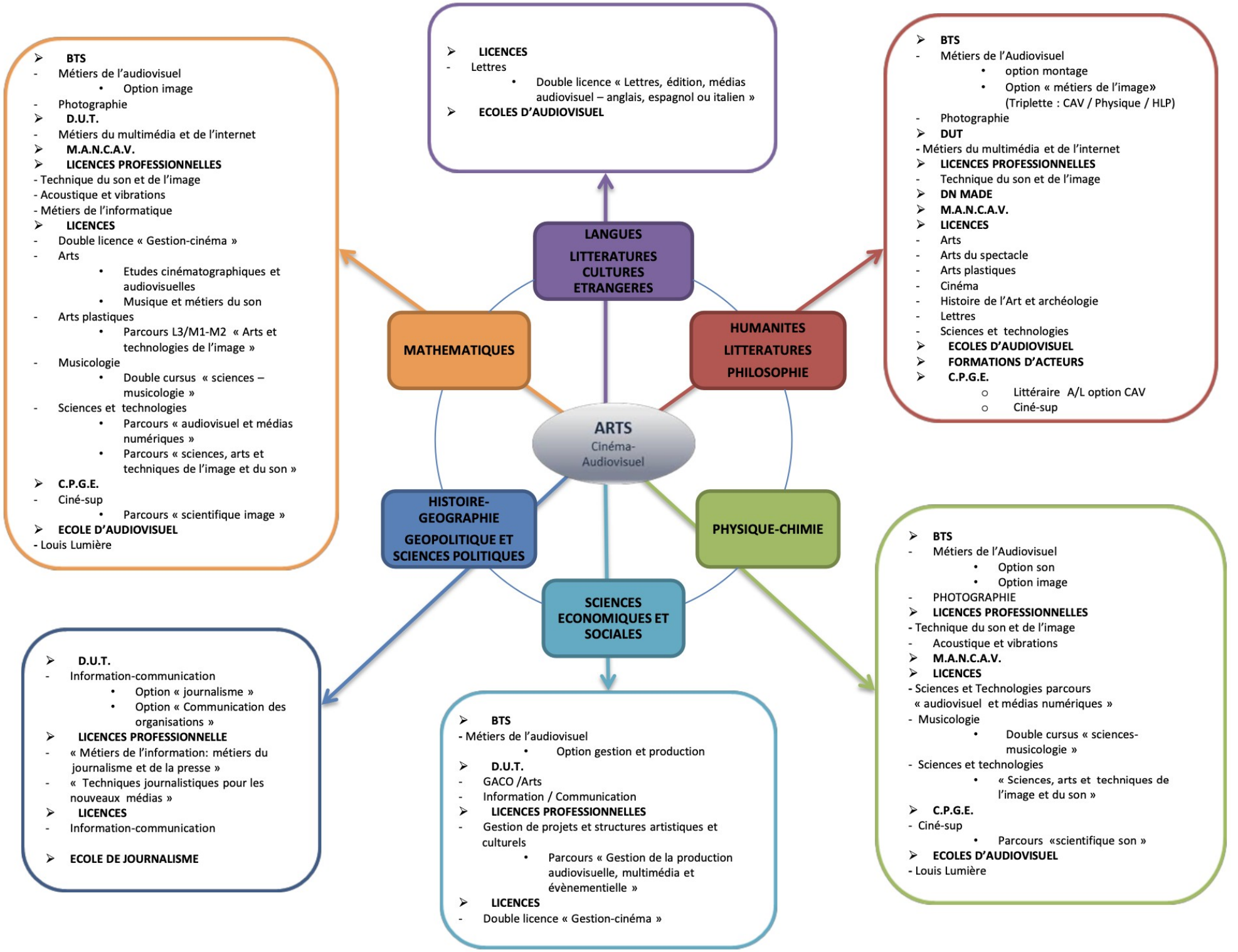
ARTS
Cinéma-
Audiovisuel
LANGUES
LITTERATURES
CULTURES
ETRANGERES
LICENCES
- Lettres
• Double licence « Lettres, édition, médias audiovisuel – anglais, espagnol ou italien »
ECOLES D'AUDIOVISUEL
HUMANITES
LITTERATURES
PHILOSOPHIE
BTS
- Métiers de l'Audiovisuel
• option montage
• Option « métiers de l'image» (Triplette : CAV / Physique / HLP)
- Photographie
DUT
- Métiers du multimédia et de l'internet
LICENCES PROFESSIONNELLES
- Technique du son et de l'image
DN MADE
M.A.N.C.A.V.
LICENCES
- Arts
- Arts du spectacle
- Arts plastiques
- Cinéma
- Histoire de l'Art et archéologie
- Lettres
- Sciences et technologies
ECOLES D'AUDIOVISUEL
FORMATIONS D'ACTEURS
C.P.G.E.
o Littéraire A/L option CAV
o Ciné-sup
MATHEMATIQUES
BTS
- Métiers de l'audiovisuel
• Option image
- Photographie
D.U.T.
- Métiers du multimédia et de l'internet
M.A.N.C.A.V.
LICENCES PROFESSIONNELLES
- Technique du son et de l'image
- Acoustique et vibrations
- Métiers de l'informatique
LICENCES
- Double licence « Gestion-cinéma »
- Arts
• Etudes cinématographiques et audiovisuelles
• Musique et métiers du son
- Arts plastiques
• Parcours L3/M1-M2 « Arts et technologies de l'image »
- Musicologie
• Double cursus « sciences – musicologie »
- Sciences et technologies
• Parcours « audiovisuel et médias numériques »
• Parcours « sciences, arts et techniques de l'image et du son »
C.P.G.E.
- Ciné-sup
• Parcours « scientifique image »
ECOLE D'AUDIOVISUEL
- Louis Lumière
HISTOIRE-GEOGRAPHIE
GEOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES
D.U.T.
- Information-communication
• Option « journalisme »
• Option « Communication des organisations »
LICENCES PROFESSIONNELLE
- « Métiers de l'information: métiers du journalisme et de la presse »
- « Techniques journalistiques pour les nouveaux médias »
LICENCES
- Information-communication
ECOLE DE JOURNALISME
PHYSIQUE-CHIMIE
BTS
- Métiers de l'Audiovisuel
• Option son
• Option image
- PHOTOGRAPHIE
LICENCES PROFESSIONNELLES
- Technique du son et de l'image
- Acoustique et vibrations
M.A.N.C.A.V.
LICENCES
- Sciences et Technologies parcours « audiovisuel et médias numériques »
- Musicologie
• Double cursus « sciences-musicologie »
- Sciences et technologies
• « Sciences, arts et techniques de l'image et du son »
C.P.G.E.
- Ciné-sup
• Parcours «scientifique son »
ECOLES D'AUDIOVISUEL
- Louis Lumière
SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES
BTS
- Métiers de l'audiovisuel
• Option gestion et production
D.U.T.
- GACO /Arts
- Information / Communication
LICENCES PROFESSIONNELLES
- Gestion de projets et structures artistiques et culturels
• Parcours « Gestion de la production audiovisuelle, multimédia et évènementielle »
LICENCES
- Double licence « Gestion-cinéma »

JAWS

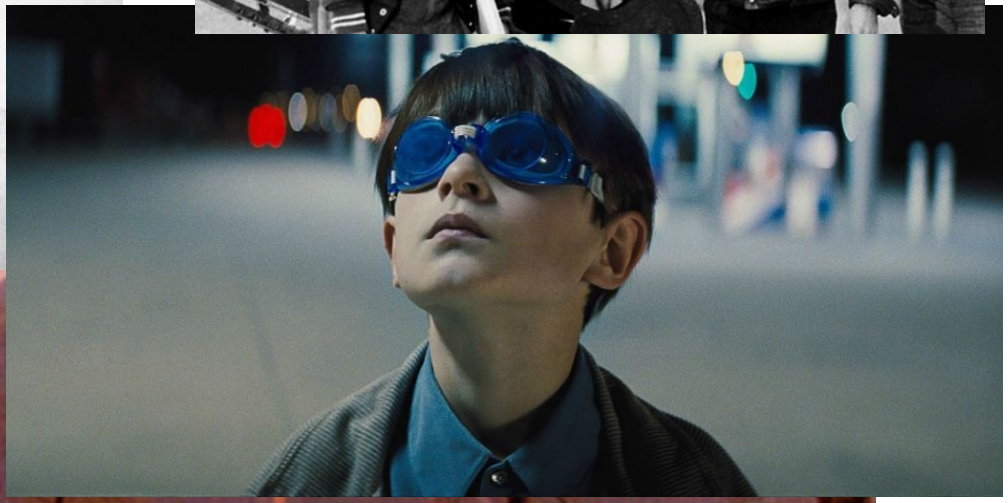

TWIN PEAKS

Exposition photo / travaux d'élèves